



## Stratégie et organisation

La politique scientifique de l'université Rennes 2 s'est fixé comme objectif de répondre à deux exigences : le respect des valeurs humanistes et la nécessité d'accompagner les arts, lettres, langues et les sciences humaines et sociales (ALL-SHS) dans l'évolution sociétale et technologique contemporaine.

Il s'agit de défendre, d'une part, une conception émancipatrice de la connaissance, l'esprit critique, l'attention portée à l'individu, à la mémoire collective, à l'éducation et aux activités physiques et sportives, aux espaces partagés et à la production de sens. Et, d'autre part, de s'assurer que le cadre institutionnel et l'outillage technologique permettent l'actualisation de ces valeurs dans un contexte où les modalités de production, de validation, de diffusion et d'application des connaissances scientifiques sont profondément bouleversées. C'est pourquoi l'université Rennes 2 a inscrit au cœur de sa politique scientifique les "humanités numériques".

Dans le contexte de restructuration du site rennais, l'université Rennes 2 joue un rôle actif en misant sur le rapprochement avec l'université Rennes 1 et en multipliant les collaborations : signature scientifique commune, actions incitatives en sciences humaines et sociales et leur valorisation, partage de communication sur la recherche, politique des archives ouvertes, tutelles communes des unités de recherche...

Le CNRS est le principal partenaire de l'université Rennes 2 parmi les organismes de recherche. Ensemble, ils travaillent à produire des connaissances et à apporter une reconnaissance institutionnelle à leurs unités de recherche communes. L'université Rennes 2 contribue notamment à cette évolution par le biais d'une politique volontariste sur le plan international : construction de grands partenariats privilégiés, renforcement de l'ingénierie des projets européens et internationaux, mise aux normes européennes...

## Organisation

La direction recherche et valorisation ([DRV](#)) est articulée autour de trois pôles :

- Le pôle Écoles doctorales a pour but de suivre les inscriptions et les dossiers administratifs des doctorant·e·s, et de les informer sur les opportunités de financement et de mobilité. Il organise des journées de formation et de sensibilisation pour faciliter la poursuite du parcours professionnel des doctorant·e·s tout en veillant à l'application de la charte des thèses. Les Écoles doctorales coordonnent et complètent la formation des doctorant·e·s en leur donnant une ouverture pluridisciplinaire en association avec les enseignant·e·s-chercheur·e·s et les unités de recherche qui assurent l'encadrement scientifique du·de la doctorant·e.
- Le pôle Soutien aux unités de recherche met en œuvre la politique de la Commission de la recherche (CR) en favorisant la structuration des équipes de recherche et des réseaux. Il aide à la rédaction des réponses aux appels à propositions (ANR...) et instruit des demandes de soutien financier (actions spécifiques de la CR). Il fait l'interface avec les partenaires institutionnels de la recherche (ministère, collectivités locales...) tout en assurant une activité de veille et en diffusant les appels à propositions. Enfin, il assure aussi l'interface avec les cellules recherche qui proposent un service de proximité dans les UFR et aident à monter les projets ANR.
- Le pôle Valorisation assure le lien avec la société d'accélération de transfert de technologie (SATT) Ouest Valorisation. La SATT Ouest valorisation intervient sur l'accompagnement de l'élaboration des contrats de recherche impliquant des partenaires socio-économiques, sur les contrats de prestation de service, sur les projets de maturation, sur la protection et la valorisation de la propriété intellectuelle... De plus, elle organise des manifestations de sensibilisation aux enjeux de la valorisation pour les enseignant·e·s-chercheur·e·s et les doctorant·e·s.

550

enseignant·e·s-chercheur·e·s

500

doctorant·e·s inscrit·e·s en thèse

2

Chaires internationales (24 mois/an)

20 unités de recherche

dont : 4 unités mixtes de recherche (UMR) avec le CNRS, 6 équipes d'accueil (EA) multisites et 10 équipes d'accueil (EA) monosites

2 fédérations de recherche

(La Maison des sciences de l'homme en Bretagne (MSHB) et l'Observatoire de l'univers de Rennes (OSUR))

3 écoles doctorales principales

405 doctorant·e·s en Arts, lettres, langues (ALL) / 566 doctorant·e·s en Sociétés, temps, territoires (STT) et 359 doctorant·e·s en Education, langage, interactions, cognition, clinique (ELICC)

70 thèses et Habilitations

à diriger des recherches soutenues chaque année

1 maison d'édition

Les Presses universitaires de Rennes (PUR) sont le plus important éditeur scientifique public en France (environ 300 titres/an). Elles comptent 9 membres fondateurs et 3 membres associés.

Contact

Leszek Brogowski, vice-président chargé de la recherche

leszek.brogowski@univ-rennes2.fr

Fichiers associés

[Charte signature commune Université de Rennes](#)